

Las Leys d'Amors. *Redazione lunga in prosa, edizione critica*, a cura di Beatrice Fedi, Firenze, Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, « Archivio romanzo » 35, 2019

Walter Meliga



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/peme/40124>

DOI : [10.4000/peme.40124](https://doi.org/10.4000/peme.40124)

ISSN : 2262-5534

Éditeur

Société de langues et littératures médiévales d'oc et d'oïl (SLLMOO)

Référence électronique

Walter Meliga, « Las Leys d'Amors. *Redazione lunga in prosa, edizione critica*, a cura di Beatrice Fedi, Firenze, Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, « Archivio romanzo » 35, 2019 », *Perspectives médiévales* [En ligne], 42 | 2021, mis en ligne le , consulté le 10 juillet 2021. URL : <http://journals.openedition.org/peme/40124> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/peme.40124>

Ce document a été généré automatiquement le 10 juillet 2021.

© Perspectives médiévales

Las Leys d'Amors. *Redazione lunga in prosa, edizione critica*, a cura di Beatrice Fedi, Firenze, Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, « Archivio romanzo » 35, 2019

Walter Meliga

RÉFÉRENCE

Las Leys d'Amors. *Redazione lunga in prosa, edizione critica*, a cura di Beatrice Fedi, Firenze, Edizioni del Galluzzo per la Fondazione Ezio Franceschini, « Archivio romanzo » 35, 2019.

- 1 Nous sommes en présence d'un un très bon travail, qui après plusieurs années d'étude nous donne une édition critique à la hauteur du plus grand traité de poétique en langue d'oc, promu vers la fin du premier tiers du XIV^e siècle par le *Concistori de la Gaya Sciencia de Tholoza* (depuis la fin du XVII^e siècle *Académie des Jeux Floraux*), fondé avant 1323 avec l'intention de relier la production lyrique contemporaine à celle des *bos anticz trobadors* et de fournir un texte de référence aux auteurs et aux juges impliqués dans les tournois poétiques organisés chaque année par le même *Concistori*. Trois versions de cette activité normative nous sont parvenues : deux en prose, dont la plus longue fait l'objet de la présente édition (la plus brève est celle publiée en 1919-1920 par Joseph Anglade¹), et une en vers, les *Flors del Gay Saber* (publiée en 1926 encore par Anglade²) ; cette version en prose plus longue a été transmise par deux témoins : un manuscrit de Toulouse datant des années 1328-1355, aujourd'hui Bibliothèque Municipale, 2884, siglé

T (disponible en ligne sur *BVMM. Bibliothèque virtuelle des manuscrits médiévaux*³) et un à Barcelone, Arxiu de la Corona d'Aragó, San Cugat del Vallés 13, du xv^e siècle, siglé B. À partir du manuscrit de Toulouse les *Leys* avaient été publiées, en trois volumes de 1841 à 1843 (*Las Flors del Gay Saber estier dichas las Leys d'Amors*), par Adolphe-Félix Gatiien-Arnoult, député, maire de Toulouse et professeur de l'université de la ville ainsi que mainteneur des Jeux Floraux, personnage animé d'un vif patriotisme occitan (ce sont les mêmes années que le *Choix* et le *Lexique roman* de Raynouard, qui venait de mourir) : l'édition, accompagnée d'une traduction française, est un bel exemple de travail éditorial pour l'époque où elle a été réalisée, mais elle est depuis quelque temps insuffisante pour les besoins des études sur la poésie lyrique occitane⁴.

- 2 L'édition de Beatrice Fedi s'ouvre par une très large Introduction, comprenant une *recensio* précise des témoins (p. 9-77), où sont considérés non seulement les deux manuscrits cités mais aussi les trois *descripti* et la riche tradition indirecte, signe de la grande diffusion des *Leys*, certainement beaucoup plus large qu'elle n'apparaît aujourd'hui ; on trouve ensuite l'histoire des trois versions de l'œuvre (p. 77-100), une note sur la langue des deux manuscrits toulousain et barcelonais (p. 100-115), avec à la fin les critères d'édition, la bibliographie et trois tableaux des rubriques du texte en T et B, dans la table de T et dans les *Flors*, utiles au discours sur la genèse complexe de la version ici publiée des *Leys*. On continue avec le texte (p. 177-836), excellemment imprimé (selon l'usage typographique de la collection dans laquelle l'édition est insérée), accompagné d'un apparat critique à quatre niveaux (dont il sera question plus loin). Le volume se clôt sur quatre index (pp. 837-910) : des noms et des citations des troubadours, une table très utile de la terminologie technique et une table des matières.
- 3 Dès le résumé précédent, on peut voir le service considérable que cette édition enfin adéquate des *Leys d'Amors* peut rendre aux spécialistes de la lyrique d'oc. Du point de vue strictement philologique, une attention particulière est consacrée à la description du ms. T, œuvre de plusieurs mains et sur laquelle plusieurs autres sont intervenues avec de nombreuses corrections, signe du long travail de rédaction et de révision auquel les *Leys* ont été soumises, comme le révèle également la table, qui n'a pas été préparée pour la version que nous lisons aujourd'hui de l'ouvrage et auquel elle a été adaptée. La *recensio* de l'éditrice est très attentive et pénétrante (bien que parfois l'exposition ne soit pas très précise) afin de déterminer les relations entre les ms. B et T, importantes pour définir les étapes éditoriales du texte⁵. En tenant compte du fait que B est un manuscrit copié par une même main, sans ajouts ni corrections, et qu'il renferme probablement des leçons antérieures de T sans partager plusieurs ajouts de ce dernier, on devra analyser les relations entre les deux témoins par rapport à la fois aux ajouts de T, partagés seulement en partie par B, et au texte commun, qu'il soit original ou modifié dans T.
- 4 La comparaison entre les prologues de T et B et entre les tables respectives (dont celle de T est proche du développement des *Flors*), la succession du contenu des trois (en B) ou deux (en T) premières partitions et d'autres comparaisons sur la séquence des autres sections du traité ainsi qu'avec les *Flors* et avec les traités de Joan de Castellnou, enfin l'observation d'un fascicule (le quatrième) substitué en T (comme plus tard le cahier XV) suggèrent une série complexe de phases éditoriales, peut-être même de chapitres isolés ensuite insérés dans une conception organique, dont la version longue représente la première ébauche en prose connue mais non pour autant définitive,

caractère qui n'appartient d'ailleurs à aucune rédaction, en prose ou en vers, des traités toulousains.

- 5 La grande quantité de corrections présentes dans T offre la possibilité d'une analyse contrastive par rapport à l'autre témoin B, ce qui nous permet d'avancer l'hypothèse d'une transmission de T vers B, même si cela doit être arrivé en une phase intermédiaire du processus d'élaboration du texte transmis par T, puisque, comme déjà observé, B incorpore dans son écriture sans interruptions seulement une partie des corrections de son prédécesseur. B remontera donc à ce dernier par l'intermédiaire d'un *interpositus* qui nous permet de justifier les erreurs, omissions et lacunes de B par rapport au texte correct de T. Avec un soin louable, l'éditrice distingue dans l'ensemble des corrections de T les corrections « *in praesentia* » (leçons supprimées dans T, mais lisibles et correspondantes dans B) et « *in absentia* » (leçons supprimées dans T et qui ne sont plus lisibles, mais qui correspondent probablement à celles de B), en plus des leçons supprimées ou ajoutées dans T mais absentes dans B, à attribuer à une phase postérieure à celle où le manuscrit modèle de B a été copié de T. L'analyse est effectuée avec prudence, car les données paléographiques des corrections en T ne semblent pas superposables aux résultats de l'examen des relations susmentionnées entre T et B concernant les corrections, qui sont souvent différentes mais opérées par la même main et donc, selon le jugement raisonnable de Fedi, dans un court laps de temps. En bref, T est, selon ses termes, une sorte de « *work in progress* » (p. 49).
- 6 Le scrupule philologique de l'éditrice procède ensuite à la vérification de la dérivation de B à partir de T par l'examen d'une série d'erreurs conjonctives et séparatives entre T et B. Les premières sont fréquentes (presque toutes celles qui sont énumérées sont acceptables⁶) mais, comme Fedi le fait remarquer, elles ne disent rien sur la direction du rapport entre T et B ; les secondes, par contre, de T contre B sont peu nombreuses et l'éditrice considère à juste titre qu'il s'agit d'un aspect important, en raison de la forte activité de révision dans le milieu qui a produit T et qui aurait pu continuer dans d'autres manuscrits, y compris le modèle postulé de B, donc dans une phase intermédiaire entre T et B. Dans ce cas également, la prudence de Fedi l'amène à affirmer que les erreurs de T qui ne se retrouvent pas dans B sont toutes ou presque toutes amendables et donc non séparatives. L'analyse inverse des erreurs de B par rapport au texte corrigé de T confirme la dérivation de B à partir de T et conduit l'éditrice à formuler deux hypothèses généalogiques : B copié sur T à travers au moins un manuscrit intermédiaire ou bien T et B dépendant dans une première phase de deux branches différentes, mais avec T enrichi de corrections et d'ajouts provenant de la branche de B et se complétant ensuite avec de nouvelles corrections qui ne sont pas partagées par B à son état actuel. Fedi considère cette deuxième solution comme moins économique et il est en effet possible, en raison de la documentation disponible, de partager cette évaluation, bien que la définition d'une généalogie sûre se révèle difficile, voire impossible, en raison des modes de rédaction du traité mentionnés ci-dessus, qui a peut-être été originellement constitué (comme déjà dit) de parties séparées et progressivement assemblées, ensuite soumises à des opérations successives et rapprochées de révision et de correction. C'est ce que l'on peut encore déduire du remaniement partiel du cahier XV de T, soigneusement analysé par Fedi en relation avec B mais aussi avec les *Flors* ainsi qu'avec les témoignages indirects.
- 7 Un chapitre très intéressant est la reconstruction des origines du *Concistori* et de la formation du *corpus* des traités toulousains, basée comme nous le savons sur l'exposé de

la version brève des *Leys*, ainsi que de la chronologie absolue et relative de ces traités. Le point de départ est la fameuse lettre de 1323 pour le concours poétique de l'année suivante, ainsi que les problèmes des juges du concours dus à l'absence de règles codifiées ; d'ici la commande – dont nous ne connaissons pas la date – à Guilhem Molinier de rédiger des *reglas*, qui reçoivent le titre que nous utilisons encore. En 1355 Molinier est chargé d'en corriger le texte : l'éditrice observe de façon pertinente que la disposition des *reglas* par livres et rubriques rappelle la disposition du texte dans le ms. T et que la demande de correction à Molinier confirme le travail de révision dont T est issu (compte tenu des corrections qui y figurent), même si, comme l'observe encore Fedi, rien ne prouve qu'il s'agisse d'un texte tel que nous le connaissons aujourd'hui à partir de T. D'autres lettres ont été envoyées en 1348 et surtout en 1356, avec l'annonce importante de la publication des *Leys* et des *Flors*, qui semblent, selon les propres termes de Molinier, être une version mineure des *Leys*, auxquelles il est d'ailleurs fait référence dans le texte des *Flors*. Comme cela a été suggéré à plusieurs reprises, les *Leys* pourraient être le résultat d'un travail collectif plus important, de passionnés appartenant au monde de l'Église et de l'université : la situation reste néanmoins complexe puisque, comme on l'a noté, la table des T ne correspond pas au contenu du manuscrit et porte le titre de *Flors del Gay Saber*. Finalement, les données contenues dans le texte des *Leys* (déjà analysées par Alfred Jeanroy) sont toutes tirées de citations poétiques – donc indépendantes de la rédaction des traités – et indiquent une période allant d'après 1328 à 1356, ce qui, bien que l'éditrice ne le dise pas, peut à nouveau être considéré comme le résultat d'une composition et d'une révision échelonnées dans le temps. Ni la version brève en prose (achevée en 1356), ni les *Flors* (les références internes indiquent une composition en 1328-1338), ni la tradition indirecte (Joan de Castellnou, au plus tard en 1341 ; Lluís de Averçó, fin du XIV^e siècle), également examinés avec soin par l'éditrice, ne déplacent pas les termes indiqués.

- 8 L'analyse linguistique des deux manuscrits T et B est correcte et exhaustive, d'où ressort assez bien le caractère uniformément toulousain de la *scripta* du premier témoin (avec quelques variations dues au caractère composite du texte) et partiellement catalanisé du second.
- 9 Les critères d'édition sont très précis (mais pas aussi clairement illustrés qu'on le souhaiterait), selon l'état actuel du ms. T : le texte est marqué de diverses manières (crochets et accolades, soulignements, caractères gras) pour illustrer le développement mentionné ci-dessus et il est accompagné d'un appareil critique en quatre sections qui indiquent dans l'ordre (1) les interventions faites par les copistes sur T avant le moment où B a été dérivé de ce manuscrit, (2) les leçons de B contre T, (3) les interventions sur T pour les leçons non partagées par B et (4) les leçons rejetées de T et B. La lecture et l'utilisation d'un tel appareil n'est certes pas des plus aisées (notamment en raison de la superposition de certains symboles), mais le but de l'éditrice de rendre au mieux l'état des deux témoins est appréciable et finalement atteint. De plus, comme Fedi l'observe à juste titre, un appareil ainsi construit permet une lecture « génétique » du texte de T et, compte tenu de la dépendance de B par rapport à T, également de l'histoire de l'élaboration et de la correction du traité.
- 10 En conclusion, nous sommes en présence d'un travail mené avec un grand scrupule philologique et qui sera difficilement améliorable malgré les nombreux problèmes laissés en suspens, en raison de la méthode particulière de rédaction des traités toulousains et de cette version en prose en particulier ainsi que des conditions de son

témoin principal (le manuscrit T), qui rendent difficile une définition sûre de la chronologie relative des traités et de leur tradition manuscrite. Dans l'Avant-propos et en d'autres points de l'Introduction l'éditrice fait référence à un second volume de commentaires et d'études exégétiques, qui sera certainement très utile pour un meilleur usage de cette édition et que nous espérons voir bientôt publié.

NOTES

1. *Las Leys d'Amors*. Manuscrit de l'Académie des Jeux Floraux, Publié par J. Anglade, Toulouse, Privat, 1919-1920, 4 vol.
 2. *Las Flors del Gay Saber*, publiées par J. Anglade, Barcelona, Institut d'Estudis Catalans, 1926.
 3. Au lien <https://bvmm.irht.cnrs.fr> (date 30/3/2021). Dans le même site est disponible la reproduction du ms. 2883, qui nous transmet la version plus brève des *Leys*.
 4. Une brève note sur Gatien-Arnoult et son édition (mentionnée dans la bibliographie à la p. 129 avec une inexactitude sur le lieu et l'éditeur, qui sont non seulement Paris & Toulouse, Silvestre & Bon et Privat, mais aussi Toulouse, Paya), n'aurait pas été inutile dans cet ample travail.
 5. Déjà illustrées dans un article du 1999, *Per un'edizione critica della prima redazione in prosa delle « Leys d'Amors »*, dans « Studi medievali », 40, p. 43-118.
 6. Bien que peut-être avec quelques mouvements dans la catégorie des fautes non significatives. Je ne compte pas parmi les fautes celles de III 79 23 (p. 52, où la leçon *mon-/mossenhen* de TB peut être interprétée *mon-/mossenhe-n*), II 58 4.26 e II 4 3.1 (p. 54-55, échange *e/en*).
-

RÉSUMÉS

Leys d'Amors, troubadours, occitan lyrical poetry, Toulouse, Concistori de la Gaya Sciencia de Tholoza

INDEX

Thèmes : Las Leys d'Amors, Las Flors del Gay Saber

Parole chiave : Leys d'Amors, trivatori, licrica occitana, Toulouse, Concistori de la Gaya Sciencia de Tholoza

nomsmotscles Guilhem Molinier, Joan de Castellnou, Lluís de Averçó

Mots-clés : Leys d'Amors, troubadours, lyrique occitane, Toulouse, Concistori de la Gaya Sciencia de Tholoza

AUTEURS

WALTER MELIGA

Università di Torino